



LES ENFANTS DU ROC

Club d'escalade d'Epinal
Chalet de la Carrière Collot, rue des Soupirs
BP.264 – 88007 EPINAL Cedex
Tél. 03 29 31 97 88 – enfantsduroc@wanadoo.fr

Règlement intérieur d'utilisation de la salle d'escalade par le club des « Enfants du roc »

Ce présent règlement ne se substitue pas aux règlements de fonctionnement de la salle et d'utilisation de la SAE décrétés par la mairie. Il le complète en précisant l'organisation du club au niveau de la pratique de l'escalade.

- L'utilisation de la salle aux horaires du club est exclusivement réservée aux adhérents du club « Les Enfants du roc », à jour de leur cotisation, titulaires de la licence assurance fédérale et ayant fourni un certificat médical.
- Le nombre d'utilisateurs dans la salle à chaque séance est limité à ... ?...

1) Catégories de grimpeurs

- Les jeunes entre 8 et 17 ans : ils ne peuvent accéder à la salle que pendant le créneau de cours qui leur est réservé chaque semaine (fixé chaque saison par le comité du club).
- Les adultes en initiation : ils ont accès uniquement au créneau d'initiation et d'encadrement qui leur est réservé.
- Les adultes autonomes : ils ont accès aux créneaux loisir. Ne sont acceptés dans cette catégorie que les adultes ayant leur passeport de niveau orange.

2) L'autonomie

- Est appelé grimpeur autonome, tous grimpeurs adultes sachant mettre correctement son baudrier, sachant s'encorder correctement, sachant utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette et en tête, sachant grimper en tête, sachant assurer une chute (cf passeport fédéral orange escalade).



LES ENFANTS DU ROC

Club d'escalade d'Epinal
Chalet de la Carrière Collot, rue des Soupirs
BP.264 – 88007 EPINAL Cedex
Tél. 03 29 31 97 88 – enfantsduroc@wanadoo.fr

- Les grimpeurs autonomes viennent au club avec leur propre équipement (chaussons, baudrier, système d'assurage, corde etc.). Aucun matériel n'est prêté.
- Les grimpeurs autonomes peuvent accéder librement à tous les créneaux loisir dans la mesure où il y a moins de ... ?... grimpeurs présents.

3) Fonctionnement de la salle

- Grimper « en tête » : avant de débiter la voie, il est indispensable de retirer la cordelette utilisée uniquement pour installer la corde en moulinette. Le grimpeur progresse de bas en haut en solidarissant sa corde au mur au moyen de toutes les dégaines. Il devra impérativement mousquetonner la corde dans les deux mousquetons du relais.
- Grimper « en moulinette » : le grimpeur est encordé sur le brin libre de la corde installée dans la voie.
- Les affaires personnelles des grimpeurs devront être rangées uniquement dans la zone réservée à cet effet situé au centre de la salle.
- Il est interdit de s'asseoir sur le bord des tapis (zones de blocs et de difficultés), des bancs sont prévus à cet effet.
- Il est interdit de modifier ou ouvrir des voies sans avoir préalablement eu l'autorisation de la personne responsable à cet effet.
- A chaque fin de séance :
 - Les cordes du club devront être lovées et rangées dans l'armoire du club ainsi que tout le matériel.
 - Les cordelettes (drisses) devront être réinstallées.
 - Les tapis au niveau de la porte d'accès à la salle devront être rabattus afin de laisser un accès au gardien lors du nettoyage.
 - La première dégaine au niveau de la voie n°... ?... devra être rabattue.



LES ENFANTS DU ROC

Club d'escalade d'Epinal
Chalet de la Carrière Collot, rue des Soupirs
BP.264 – 88007 EPINAL Cedex
Tél. 03 29 31 97 88 – enfantsduroc@wanadoo.fr

4) Consignes et recommandations

GERER SA SECURITE ET CELLE DES AUTRES

- Sur SAE :
 - Vérifiez, avant de l'utiliser, l'état de la corde et de son matériel. Tous défauts doit être signalés à un encadrants.
 - Réalisez un nœud d'arrêt en bout de corde (queue de vache).
 - Surveillez votre nœud d'encordement et celui de vos voisins (nœud en huit tricoté suivi d'un nœud d'arrêt obligatoire).
 - Vérifiez la bonne position de votre système d'assurance (un contrôle mutuel entre grimpeur et assureur doit être effectué).
 - Parez votre coéquipier avant le mousquetonnage du premier point d'assurance.
 - Grimpez toujours assuré.
 - Mousquetonnez obligatoirement toutes les dégaines
 - Passez impérativement la corde dans les 2 mousquetons des relais.
 - Restez plus que vigilant pendant les manœuvres en hauteur (prise de moulinette, descente en rappel, relais ...).
 - Redescendez lentement votre grimpeur.
 - Ne pas laisser de tapis les uns sur les autres au pieds des voies de difficultés.
- Sur les blocs :
 - Assurez une parade pour les mouvements délicats (risques de chutes en limite de tapis, sur une face du pan, sur la tête, etc).
 - Ne progressez pas les uns au-dessus des autres.



LES ENFANTS DU ROC

Club d'escalade d'Epinal
Chalet de la Carrière Collot, rue des Soupirs
BP.264 – 88007 EPINAL Cedex
Tél. 03 29 31 97 88 – enfantsduroc@wanadoo.fr

5) Accusé réception (à compléter et signer pour chaque dossier d'inscription)

Je soussigné(e) (noms, prénom) :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Ville :

Déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur de l'utilisation de la salle d'escalade par le club « les Enfants du roc » et m'engage à le respecter.

Fait à : le :

Signature du licencié (*pour les personnes mineurs, son représentant légal*)

Les Enfants du Roc,
Le Président du club
Mickaël VANNESSON